

**PROMO SCIENCES**  
7, Impasse Roqueplan  
13002 MARSEILLE

à affranchir



**UCECAAP**  
Union des Compagnies d'Experts  
près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence  
52 rue Grignan, 13001 Marseille

#### Inscription :

Toute participation est soumise à une inscription préalable, par l'envoi du bulletin réponse. L'inscription comprend la participation au colloque, la documentation, l'accueil café et le déjeuner, qui seront pris à l'intérieur du Palais du Pharo. Le dîner de gala sera organisé dans les salons de l'hôtel InterContinental Hôtel Dieu.

#### Hébergement

Liste d'hôtels à proximité du Palais du Pharo  
(Document à télécharger sur <http://www.promosciences.com/ucecaap14>)

#### Formation continue

**Experts :** Ce colloque peut être pris en charge par la formation continue. Numéro d'agrément : 93 131 166 213. Une convention de formation peut vous être adressée à votre demande.

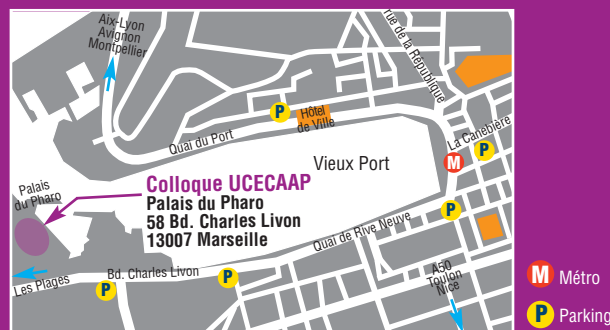
**Avocats :** L'EDA SUD-EST valide 7 heures de formation pour les avocats, au titre de l'article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971. Pas de prise en charge individuelle au FIF-PL.

#### Conditions d'annulation :

Toute demande d'annulation doit nous parvenir par écrit.  
- Avant le 8 novembre 2014 : *remboursement moins frais de dossier estimés à 50 €*  
- Après le 8 novembre 2014 : *aucun remboursement ne pourra être effectué*

#### Journée des accompagnants

**9h - 9h30 Accueil**  
**9h30** Discours d'ouverture - Intervention de M. Luc FERRY  
*(L'impartialité de l'expert dans l'administration de la preuve.)*  
**10h30 Départ**  
MUCEM *Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée*  
**12h30 Déjeuner**  
**15h00** Marseille au XIX<sup>e</sup> siècle : *Palais Longchamp - Musée des Beaux-arts*  
**16h30** Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle : *Château Borély - Musée de la Faïence*  
**18h00** Fin de la journée



#### Transports :

1 navette gratuite sera mise à disposition des experts et de leur conjoint, au départ de Nice.

#### Inscription et Renseignements



**PROMO SCIENCES**  
7 Impasse Roqueplan, 13002 Marseille  
Tél. : 04 91 91 24 89 / Fax : 04 91 91 76 83  
Email : [info@promosciences.com](mailto:info@promosciences.com)  
Web : <http://www.promosciences.com>

# COLLOQUE

## L'impartialité de l'expert : "Mythe ou réalité ?"



Réalisation ORSI Imprimerie

**Vendredi 21 Novembre 2014**  
Palais du Pharo - Marseille

#### Sous le haut parrainage

du Premier Président  
de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence  
du Procureur Général près ladite Cour

Avec la participation de Luc Ferry,  
*ancien ministre de la Jeunesse,  
de l'Éducation Nationale et de la Recherche,*  
et de Philippe d'Iribarne,  
*Sociologue, Directeur de Recherche au CNRS*



**COLLOQUE**

**L'impartialité de l'expert :  
"Mythe ou réalité ?"**



**programme**

**Vendredi 21 Novembre 2014**  
Palais du Pharo - Marseille

**COLLOQUE**

**L'impartialité de l'expert :  
"Mythe ou réalité?"**

**Bulletin d'inscription**

Places limitées ! Merci de retourner ce bulletin, accompagné de votre règlement, à l'adresse indiquée au verso, avant le 1<sup>er</sup> novembre 2014, ou par internet : <http://www.promosciences.com/ucecaap14>

Organisé par



Notre union de compagnies, représentant plus de 1000 experts dans le ressort de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, organise, le 21 novembre 2014, un colloque au Palais du Pharo à Marseille sur le thème suivant :

*L'impartialité de l'expert :  
mythe ou réalité?*

Nous aurons le plaisir d'accueillir, le matin, Monsieur Luc FERRY, philosophe, et l'après-midi, Monsieur Philippe d'IRIBARNE, sociologue, et nous aurons les interventions des plus hauts Magistrats de la Cour d'appel.

Nous espérons que la richesse de ce programme et la qualité des intervenants vous inciteront à venir nombreux participer à ce colloque qui est d'une actualité brûlante à l'heure où l'expertise se tourne vers l'Europe.

Philippe DEWEERDT  
Président UCECAAP

Compagnie membre du



**CNCEJ**  
Conseil National  
des Compagnies  
d'Experts de Justice

En partenariat avec



**EDA SUD-EST**  
École des avocats  
valide 7 heures de formation  
pour les avocats.

**8 h 30 : Accueil des Participants**

**9 h 00 : Ouverture du colloque avec la participation de :**

M. Philippe DEWEERDT, *Président de l'UCECAAP.*  
M. Jean-Claude GAUDIN, *Sénateur Maire de Marseille (ou son représentant).*  
M. Marc TACCOEN, *Président du CNCEJ.*  
M. le Procureur Général près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.  
et M. le Premier Président de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.

**9 h 30 : L'impartialité de l'expert dans l'administration de la preuve**

M. Luc FERRY, *Agrégé de philosophie et de sciences politiques, Ancien ministre de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.*

**10 h 15 : Les aspects juridiques de l'impartialité de l'expert (sources et conséquences)**

Mme Natalie FRICERO, *Professeure à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, Directrice de l'Institut d'études judiciaires de la Faculté de droit, des sciences politiques, économiques et de gestion, et expert indépendant auprès du Conseil de l'Europe.*

**10 h 45 : Le point de vue de l'expert :**

M. Dominique LENCOU, *Expert de justice agréé par la Cour de cassation, Président d'honneur du CNCEJ.*

**11 h 15 : Le point de vue du magistrat en matière de procédure civile**

M. le Premier Président de la Cour d'appel d'Aix en Provence

**11 h 45 : Table ronde et débat avec la salle, avec la participation du 1<sup>er</sup> Président de la Cour d'appel d'Aix en Provence, d'un avocat, d'un magistrat, et d'experts médecin, expert comptable et architecte.**

**12 h 30 : Déjeuner**

**14 h 00 : L'impartialité : la déstabilisation d'une vision française**

M. Philippe d'IRIBARNE, *Sociologue, Directeur de Recherche au CNRS, Paris.*

**14 h 30 : L'impartialité de l'expert : le point de vue de l'avocat**

Maitre Patrick de FONTBRESSIN, *Avocat au Barreau de Paris.*

**15 h 00 : Le point de vue du magistrat en matière de procédure pénale**

M. le Procureur Général près la Cour d'appel d'Aix en Provence

**15 h 30 : Table ronde, avec la participation du Procureur Général près la Cour d'appel, d'un juge d'instruction, d'un avocat et d'experts médecin et traducteur-interprète.**

**16 h 00 : Débat avec la salle**

**16 h 30 : Synthèse de la journée**

M. Philippe d'IRIBARNE, *Sociologue, Directeur de Recherche au Cnrs, Paris.*

**17 h 00 : Fin du colloque**

**19 h 00 : Dîner de Gala**

M<sup>me</sup>  M.

Nom ..... Prénom .....

Fonction et/ou spécialité .....

Cour d'Appel .....

Organisme .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Mobile .....

Fax ..... E-mail .....

Participera au colloque « l'impartialité de l'expert, mythe ou réalité » le 21 Novembre 2014

Participera au déjeuner

**Transports :** Je réserve une place Aller et Retour (gratuite dans la limite des possibilités)

1 car au départ de Nice  1 car au départ de St Laurent du Var (Cap 3000)  
(arrêté à Mandelieu et au Muy)

Frais d'inscription	Compagnie	Montant	Nb de personnes	Total Dû
Membre Ucecaap ou Membre d'une Compagnie affiliée au CNCEJ	précisez la Compagnie ....	<input type="checkbox"/> 135 €	....	.....
Non membre Ucecaap		<input type="checkbox"/> 180 €	....	.....
Avocats		<input type="checkbox"/> 135 €	....	.....
Etudiant en Droit & Capa		<input type="checkbox"/> 70 €	....	.....
Dîner de gala (places limitées)		<input type="checkbox"/> 105 €	....	.....
Visite Accompagnant		<input type="checkbox"/> 100 €	....	.....
<b>Total</b>				.....

**Accompagnant(s) :**

Nom ..... Prénom .....

**REGLEMENT à joindre**

Chèque (à l'ordre de UCECAAP)  Carte de Crédit  Visa  Mastercard

Nom du Titulaire .....

Carte N° .....

Expire à fin [...../20.....] cryptogramme (3 derniers chiffres au dos) [.....]

J'autorise le débit total de .....

Date ..... Signature  
obligatoire)